

Certificat

FERMETURES**Baies, portes, vérandas et accessoires****Volet Roulant Monobloc « THERMOBLOC-E »**

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **EUREKA FERMETURES**
Zone industrielle – Rue des Ajoncs – FR-44190 CLISSON – FRANCE

Usine **EUREKA FERMETURES**
Zone industrielle – Rue des Ajoncs – FR-44190 CLISSON – FRANCE

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 747-311-95 du 19 mai 2017

Décision d'extension n° 999-311-95 du 13 février 2023

Cette décision se substitue à la décision n° 922-311-95 du 26 mai 2021

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*2	Manœuvres par treuil sortie latérale
	E*3	Manœuvres par treuil sortie sous face et motorisée
Manœuvre :	M*1 M*2	Manœuvre par treuil selon configurations
	M	Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement ⁽¹⁾ :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*2	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

⁽¹⁾ Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 5 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégalion
du Président



Florian RASSE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

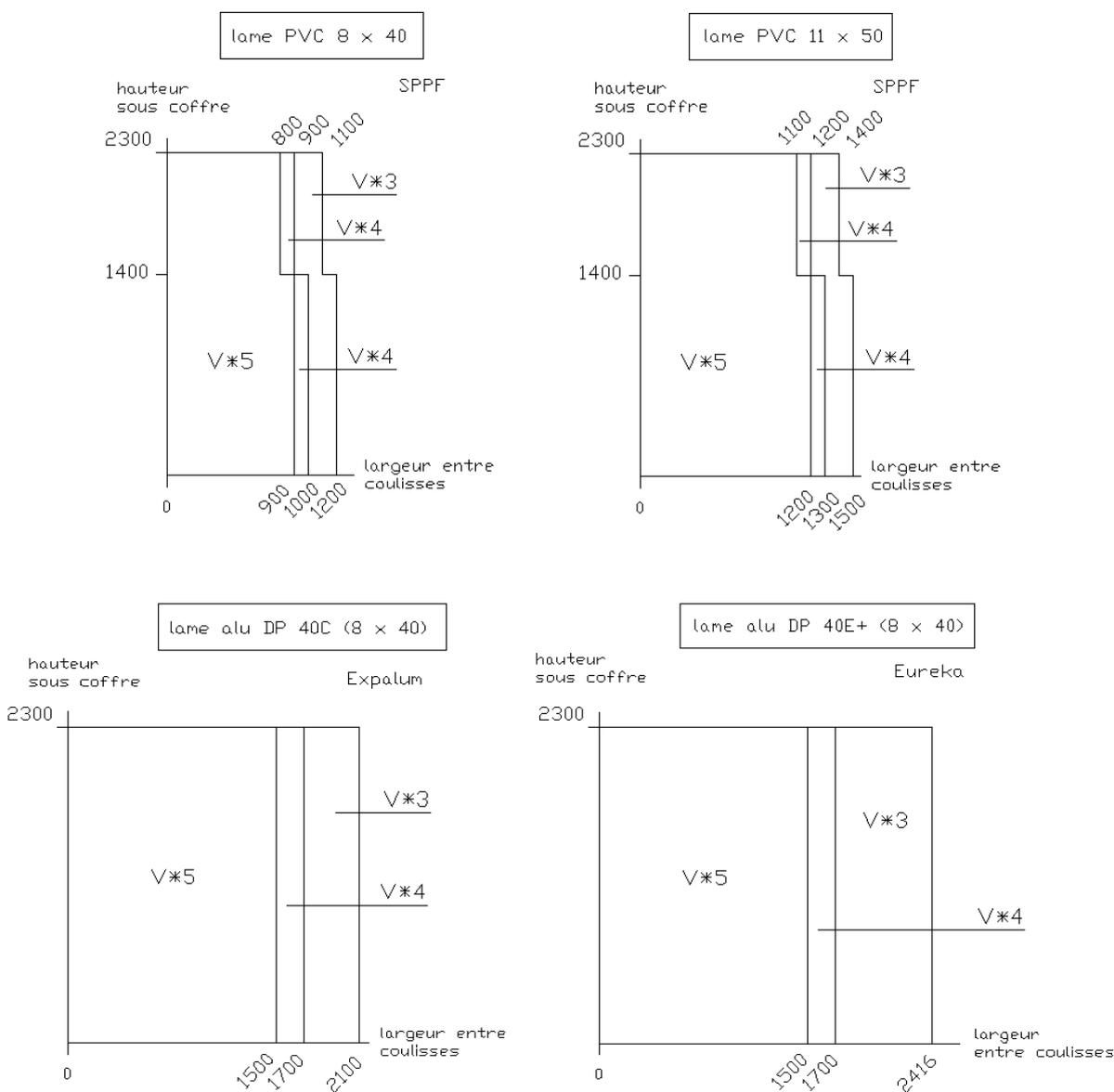
Annexe du Certificat

Décision n° 999-311-95 du 13 février 2023

Ce certificat NF-Fermetures est délivré pour des fermetures équipées du coffre de volet roulant monobloc « THERMOBLOC » de la société SPPF, sous Avis Technique.

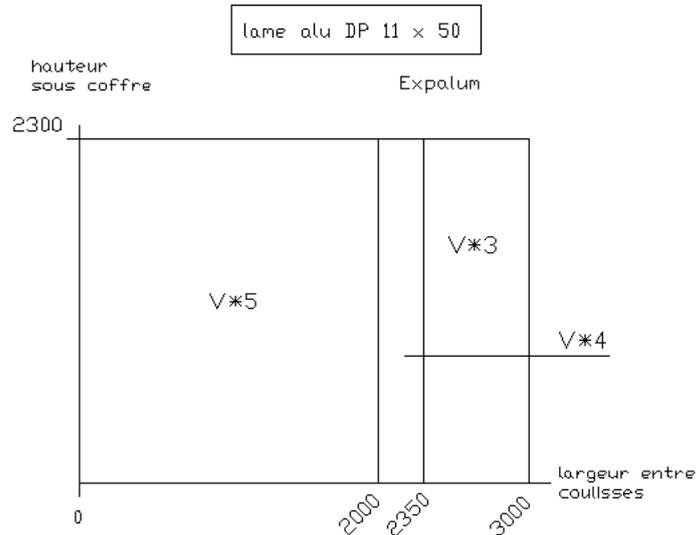
PERFORMANCES

Résistance au vent :



Annexe du Certificat

Décision n° 999-311-95 du 13 février 2023



☞ **Endurance mécanique :**

Manœuvre par treuil (sortie latérale) : E*2
 Manœuvres par treuil (sortie sous face) : E*3
 Manœuvres motorisée : E*3

☞ **Manœuvre :**

– Effort de manœuvre :

Manœuvre motorisée : M
 Manœuvres par treuil : M*1 ou M*2 selon les tableaux ci-dessous

Lames PVC :

Manœuvre	Lame	M*2	M*1
Treuil Sortie sous face	8 x 40	2,20 m ²	2,53 m ²
	11 x 50	1,90 m ²	3,20 m ²
Treuil Sortie latérale	8 x 40	2,53 m ²	/
	11 x 50	2,70 m ²	3,22 m ²

Annexe du Certificat

Décision n° 999-311-95 du 13 février 2023

Lames aluminium :

Manœuvre	Lame	M*2	M*1
Treuil Sortie sous face	8 x 40 (40C)	2,70 m ²	4,83 m ²
	8 x 40 (40E+)	2,60 m ²	5,55 m ²
	11 x 50	2,60 m ²	5,70 m ²
Treuil Sortie latérale	8 x 40	4,83 m ²	/
	8 x 40 (40E+)	3,60 m ²	5,55 m ²
	11 x 50	3,60 m ²	5,7 m ²

– Fausses Manœuvres :

Manœuvres par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

– Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) :

Manœuvres par treuil et motorisée : Critère satisfaisant

☞ **Résistance aux chocs** : C*

☞ **Comportement à l'ensoleillement** : R

☞ **Occultation** : 0*

☞ **Corrosion** : S*2

☞ **Résistance thermique** :

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers PVC	Lame 8 x 40	Rsh = 0,06
	Lame 11 x 50	Rsh = 0,08
Tabliers aluminium		Rsh = 0,01

Annexe du Certificat

Décision n° 999-311-95 du 13 février 2023

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W

Perméabilité à l'air : classe 5 (étanche) – Manœuvres par treuil et motorisée

Tabliers PVC	Lame 8 x 40	$\Delta R^* = 0,23$
	Lame 11 x 50	$\Delta R^* = 0,25$
Tabliers aluminium		$\Delta R^* = 0,18$

Note : Les systèmes de classe 5 permettent d'assurer l'arrivée d'air nécessaire à la ventilation par des orifices disposés dans le coffre.

Les usinages des entailles destinés à recevoir les entrées d'air doivent être effectués selon les dispositions :

- 1 mortaise 2 x 172 x 12 ou 1 mortaise 2 x 160 x 15

Les entrées d'air mises en œuvre doivent être certifiées NF 205 « Ventilation Mécanique Contrôlée ».

☞ **Facteur solaire :**

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L* ≥ 82)	Sws = gtot* = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir	(L* < 82)	Sws = gtot* = 0,10

Le produit objet du présent certificat ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Cette information est donnée à titre indicatif. L'ensemble des déclarations environnementales (DE) existantes sont référencées sur le site www.inies.fr.